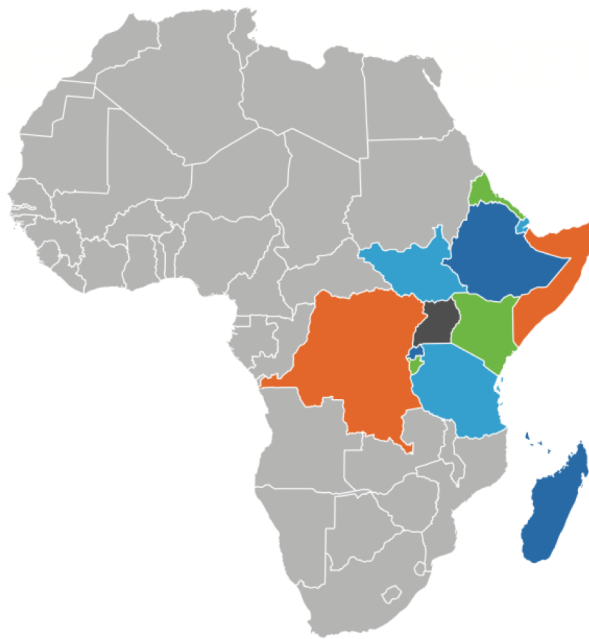




24^{ème} session du Comité Intergouvernemental de Hauts Fonctionnaires et d'Experts



Les impacts économiques et sociaux de la crise de la Covid-19 sur l'Afrique de l'Est: stratégies pour mieux reconstruire.

Impacts socio-économiques du COVID en Afrique de l'Est en 2020

24 - 25 Novembre 2020

Impacts socio-économiques du COVID en Afrique de l'Est en 2020

Version abrégée

Sommaire

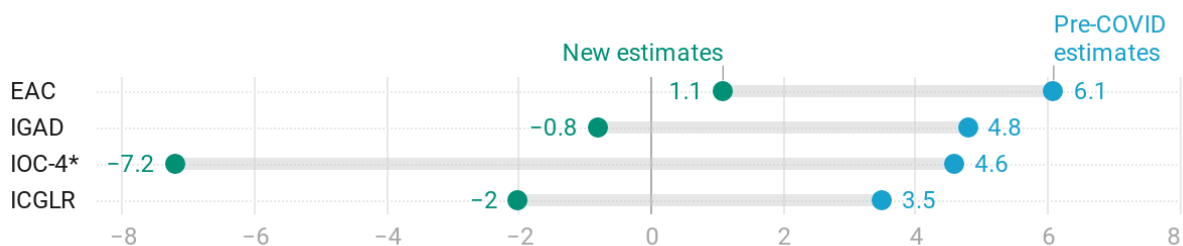
1.0 Impacts économiques	4
1.1 L'effet de la pandémie sur la croissance a été inégal dans la région	4
1.2 Augmentation des coûts d'emprunt et vulnérabilité liée à la dette dans la région.....	5
1.3 Une reprise inégale du commerce des marchandises et celui des services	6
2.0 Impacts sociaux.....	10
2.1 Un impact sanitaire relativement faible dans la région	10
2.2 Des inégalités accrues dans l'accès et les opportunités d'éducation	12
2.3 Emploi : situation très difficile et perspectives pour les travailleurs du secteur des services	13
2.4 L'émergence d'une protection sociale adaptée, mais à court terme.....	14
3.0 Recommandations et conclusion	16
Références	18

1.0 Impacts économiques

1.1 L'effet de la pandémie sur la croissance a été inégal dans la région

L'économie mondiale se remet lentement du fort déclin qu'elle a connu lors du confinement provoqué par la pandémie de COVID au deuxième trimestre 2020. Alors que de nombreux pays ont levé les mesures de confinement, certains les rétablissent en partie au fur et à mesure de la propagation de la pandémie de COVID. Tout comme pour le reste du continent, l'effet de la pandémie sur la croissance en Afrique de l'Est a été différent selon les pays. Si la région a généralement été touchée par cette crise, l'impact a été plus sévère pour les pays dépendant du tourisme (Figure 1 et Figure 2).

Figure 1 : Estimations des taux de croissance du PIB en 2020 pour les principales CER d'Afrique de l'Est (%)

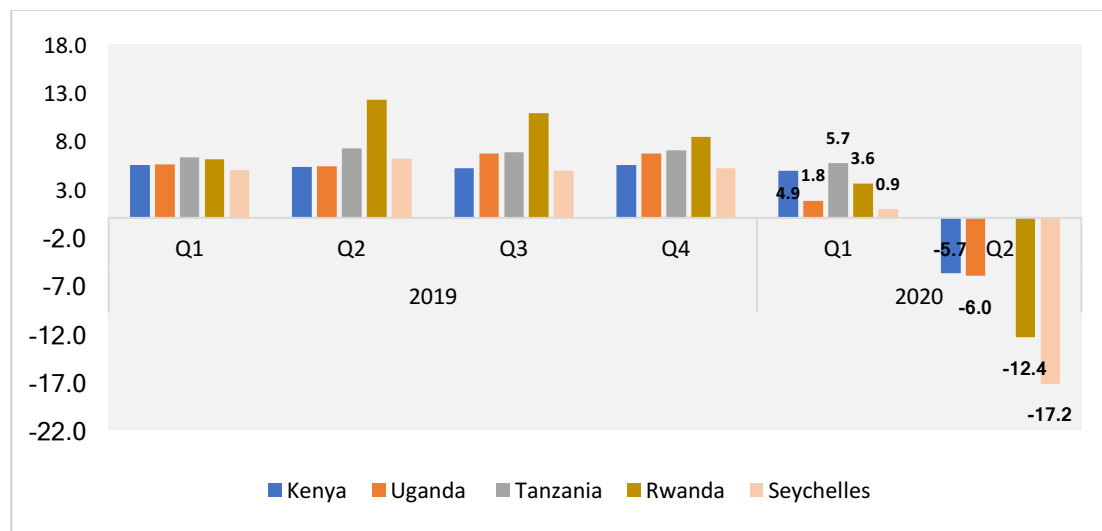


Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2019 et octobre 2020

Remarque : (*) Données non disponibles pour la Réunion¹

¹ La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) comprend le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda. L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) regroupe Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda. La Commission de l'océan Indien (COI) comprend les Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion et les Seychelles. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) comprend l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Kenya, le Rwanda, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie.

Figure 2 : Taux de croissance trimestriel du PIB pour certains pays d'Afrique de l'Est (%), T12019 – T2 2020



Source : Sources nationales

1.2 Augmentation des coûts d'emprunt et vulnérabilité liée à la dette dans la région

La pandémie de COVID a accentué les vulnérabilités liées à la dette dans la région. Avant la crise, cinq pays (Burundi, Érythrée, Éthiopie, Kenya et Seychelles) avaient un ratio dette/PIB supérieur à 50 % (en 2019). Cependant, la pandémie a augmenté la proportion des pays de la région dont le ratio dette/PIB dépasse 50 %. Cette augmentation de la dette a entraîné une hausse des paiements au titre du service de la dette. Des données récentes montrent que pour six pays de la région, plus de 10 % des recettes d'exportation et des revenus primaires ont été consacrés à ces paiements (Tableau 1).

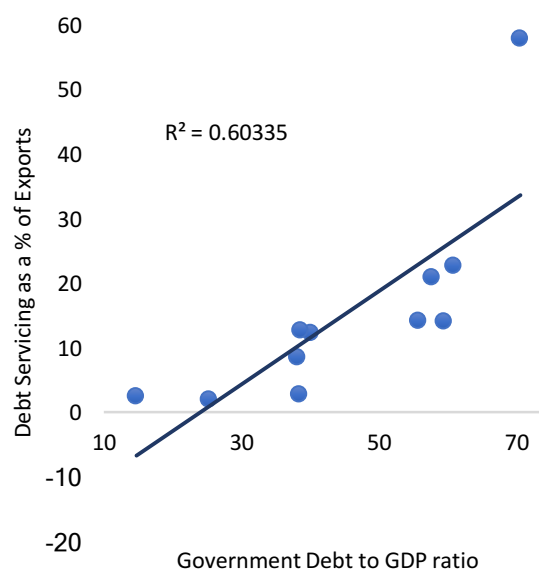
En outre, une aversion accrue pour le risque sur les marchés financiers a fait augmenter les coûts d'emprunt pour les pays africains, tandis que les recettes publiques ont diminué dans un contexte de dépenses publiques soutenues pour compenser les effets du COVID. L'accès à des financements concessionnels et l'allégement du service de la dette aideraient les pays à réduire les coûts d'emprunt et à réorienter les sommes consacrées au remboursement du service de la dette vers la résorption de la crise sanitaire et économique.

Tableau 1 : Statistiques sur la dette nationale, dernières disponibles

	Dette publique en 2019 (% du PIB)	Total du service de la dette (% des exportations et des revenus primaires)
Djibouti	70.5	57.8*
Kenya	60.8	22.6
Burundi	59.4	14*
Éthiopie	57.6	20.8*
Ouganda	40.0	12.2
Rwanda	38.6	12.6
Madagascar	38.4	2.7
Tanzanie	38.1	8.4*
Comores	25.3	1.9*
R.D. Congo	14.7	2.4

Source : FMI, Banque mondiale

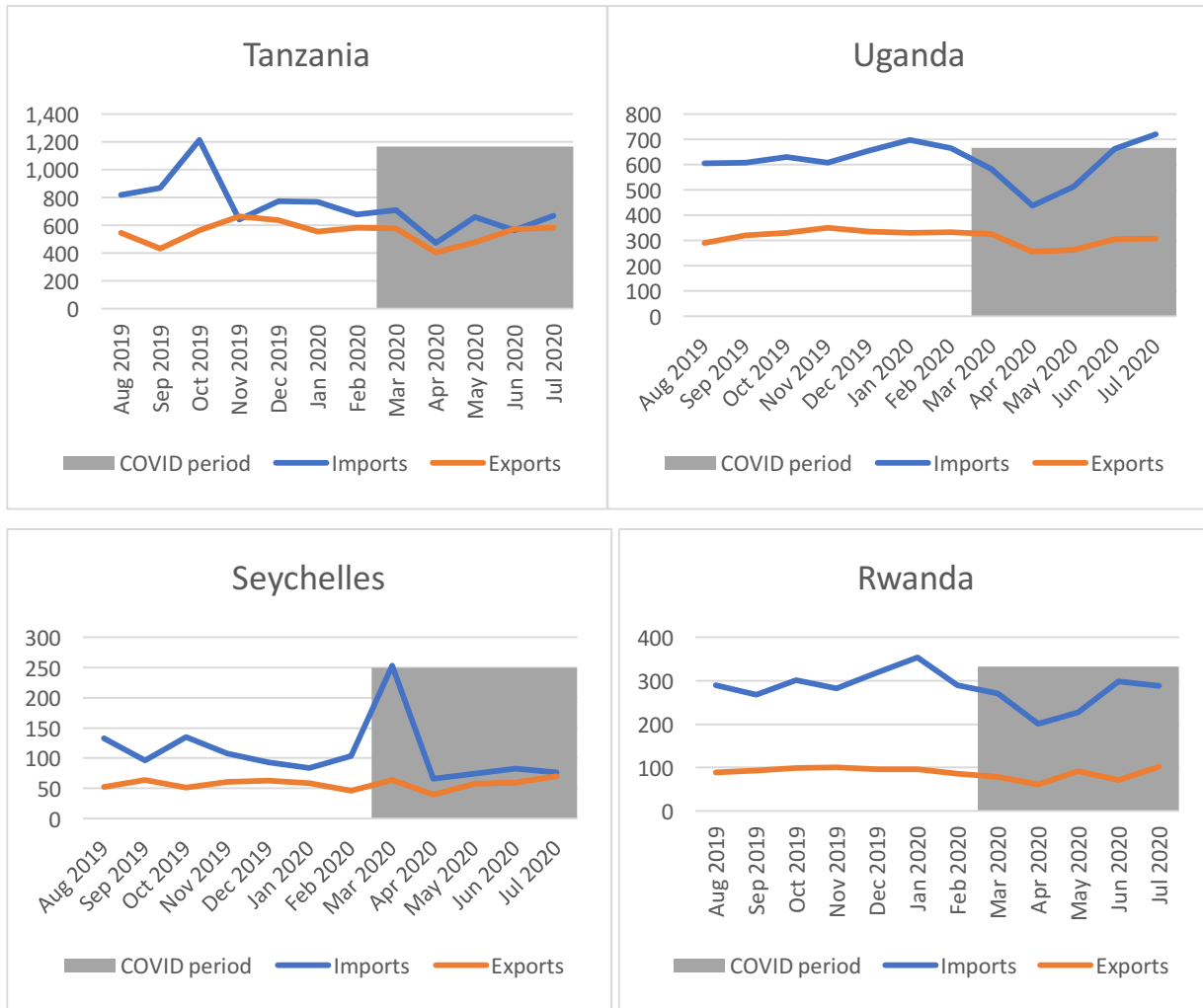
Remarque : Chiffres pour 2018, sauf ceux indiqués par un * qui sont ceux de 2017

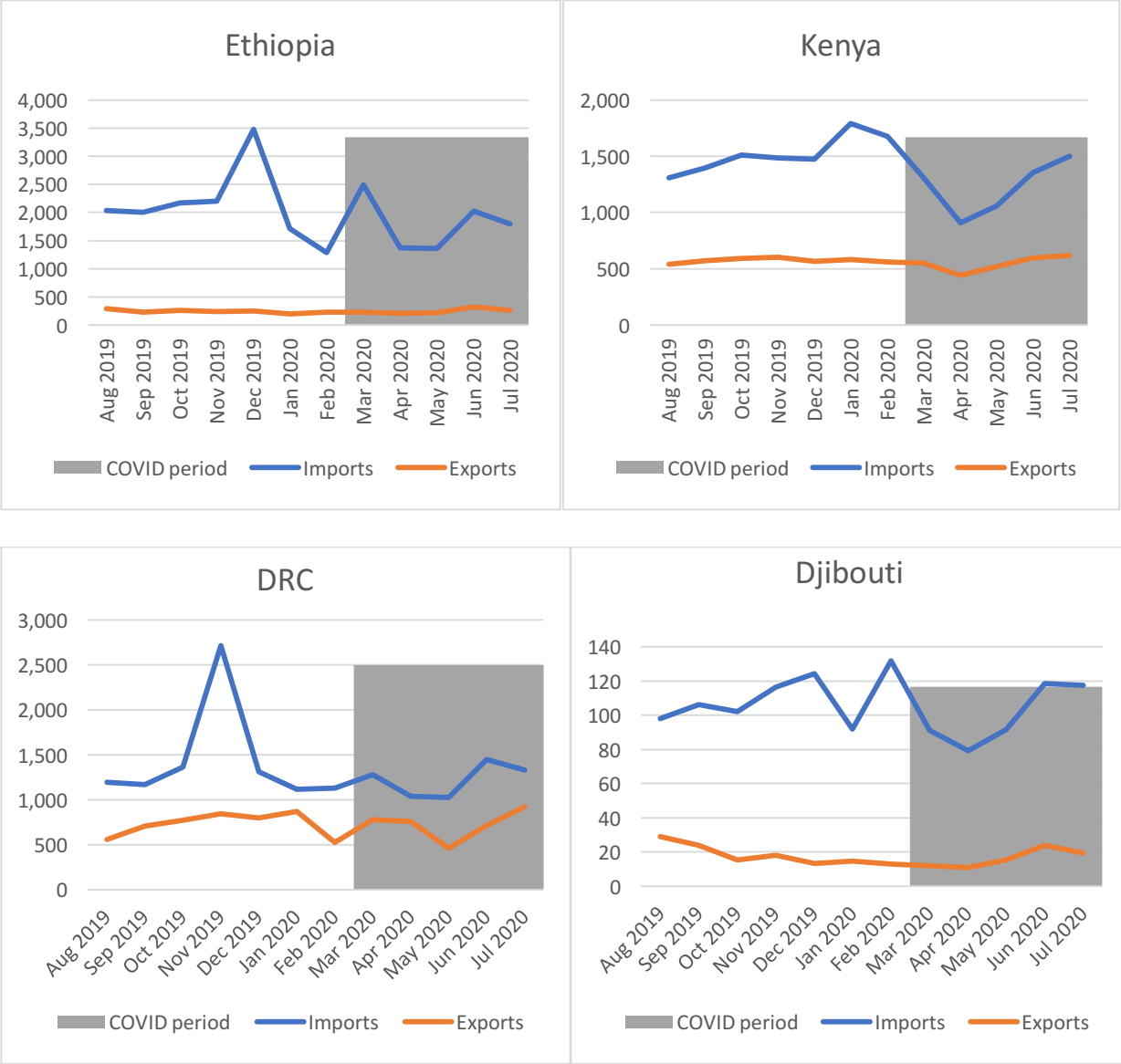


1.3 Une reprise inégale du commerce des marchandises et celui des services

Selon les données de la région, les valeurs du commerce officiel de marchandises (importations et exportations) se sont fortement redressées après les baisses du deuxième trimestre 2020 (Figure 3). Toutefois, le commerce transfrontalier informel ne s'est pas encore redressé car les frontières de la région sont restées fermées aux voyageurs. De même, les performances du commerce des services sont restées au plus bas pour les pays de la région, principalement en raison de la forte baisse du tourisme. Le secteur reste très déprimé et n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant le COVID. Les arrivées de touristes aux Seychelles et au Kenya ont diminué de 94 % et 91 % respectivement entre août 2020 et août 2019 (Figure 4).

Figure 3 : Commerce de marchandises en Afrique de l'Est (En millions de USD)

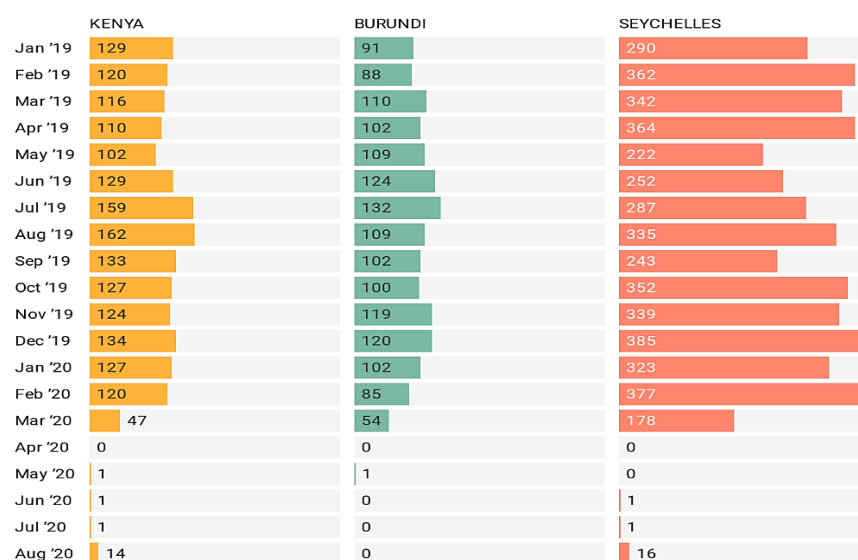




Source : Direction des statistiques du commerce (DOTS) du FMI (2020)²

² Les données DOTS du FMI sont imputées lorsqu'aucune donnée nationale n'est disponible (en reflétant les importations déclarées dans les autres pays)

Figure 4 : Arrivées de touristes (en milliers), janvier 2019 - août 2020



Source : Banque de la République du Burundi, Banque de Tanzanie, Banque de l'Ouganda, Administration fiscale du Kenya, Institut national des statistiques du Rwanda, Bureau national des statistiques des Seychelles,















2.0 Impacts sociaux

Bien que ce rapport soit largement axé sur les impacts économiques de la crise de COVID-19, il convient de se pencher sur les implications sanitaires et sociales pour l'Afrique de l'Est. La pandémie et la crise qui en résulte menacent d'annuler certains des gains de développement de la région obtenus au cours de la dernière décennie et remettent en question les progrès réalisés vers les ODD.

2.1 Un impact sanitaire relativement faible dans la région

Du point de vue de la santé publique, la région continue d'être l'une des moins touchées du continent. En octobre 2020, la plupart des pays de la région avaient des taux d'infection et de mortalité confirmés nettement inférieurs à la moyenne continentale (Figure 5). Cela pourrait être attribué en partie aux mesures de confinement strictes adoptées très tôt par certains pays pour ralentir la propagation de la maladie et à sa population relativement jeune. Toutefois, le taux de dépistage est également relativement faible.

Figure 5 : Point de la situation du COVID-19 au 7 octobre 2020

Country	Cases per mn	Deaths per mn	Total Cases	Health Exp per cap	Hospital beds per 1000
 Djibouti	5,489	62	5,423	70	1.4
 Seychelles	1,505	0	148	792	3.6
 Kenya	736	14	39,586	77	1.4
 Ethiopia	696	11	80,003	25	0.3
 Madagascar	600	9	16,600	25	0.2
 Comoros	565	8	491	58	2.2
 Rwanda	376	2	4,873	49	1.6
 South Sudan	244	5	2,734		
 Somalia	236	6	3,745		0.9
 Uganda	199	2	9,082	39	0.5
 DR Congo	120	3	10,778	19	0.8
 Eritrea	112	0	398	33	0.7
 Burundi	43	0	514	24	0.8
 Tanzania	9	0	509	34	0.7
Eastern Africa	390	6	174,884	41	
Africa	1,141	28	1,528,213	114	1.8

Source : WHO, *Our World in Data* (2020), Base de données des dépenses de santé à l'échelle mondiale (2020), Statistiques sanitaires mondiales (2020)

Remarque : Les dernières statistiques disponibles sont : Dépenses de santé en USD (2017) et densité des ressources (2006 - 2018)

Toutefois, cette crise a en même temps mis en évidence des lacunes critiques dans le système de santé régional. En ce qui concerne le financement, la qualité et les capacités du système de santé, la région était malheureusement mal préparée à une pandémie. La plupart des économies d'Afrique de l'Est dépensent moins de 50 dollars par habitant pour la santé, ce qui représente moins de la moitié de la moyenne africaine. La faible densité des ressources de santé publique dans la région reflète également les dépenses de santé relativement faibles. Sept pays de la région se situent bien en dessous de la moyenne africaine de 1,8 lit, qui est elle-même loin du taux de l'UE de 5,1 lits pour 1 000 habitants (OCDE et UE, 2018). En outre, la pénurie de personnel de santé dans la plupart des pays (avec moins de 3 médecins pour 10 000 habitants) constitue une contrainte sérieuse et augmente le risque de décès en cas de recrudescence des infections. Les maladies transmissibles étaient déjà la première cause de décès en Afrique de l'Est avant cette récente crise. En 2016, ces maladies, ainsi que les problèmes de

santé maternelle, périnatale et nutritionnelle, représentaient plus de la moitié des décès dans la région. Ce taux devrait augmenter cette année en raison du COVID-19 et les ressources médicales déjà rares devraient être réaffectées à la lutte contre la pandémie actuelle.

Malgré ces limites, la plupart des pays de la région ont, jusqu'à présent, fait mentir les prévisions de propagation du virus les plus pessimistes. Outre les restrictions dues au confinement, les autres mesures adoptées dans l'ensemble de la région pour enrayer le virus comprennent, entre autres : (i) la mise en quarantaine systématique des voyageurs et des cas suspects ; (ii) l'isolement des contacts des patients confirmés identifiés grâce à un traçage rigoureux ; (iii) l'ouverture de nouvelles installations de test et de laboratoire ; (iv) la mise en place de lignes téléphoniques d'urgence et de centres d'appel ; (v) le port obligatoire du masque. Les pays ont également mis en œuvre des mesures et adopté des approches différentes pour réduire l'impact de la pandémie.

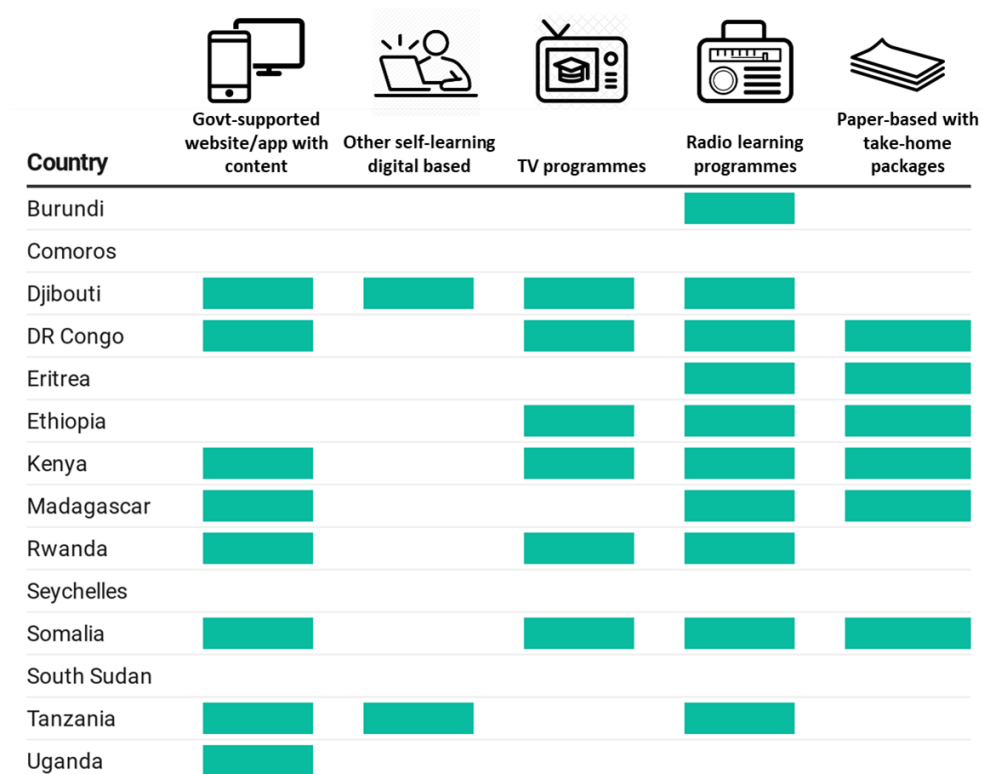
2.2 Des inégalités accrues dans l'accès et les opportunités d'éducation

En Afrique de l'Est, l'UNESCO (2020) estime que les fermetures d'établissements d'enseignement ont touché plus de 96 millions d'apprenants. Au total, 49 % des apprenants touchés dans la région sont des femmes, et 79 % sont en âge de fréquenter l'école primaire ou plus jeunes. S'il était nécessaire de protéger les étudiants et leurs familles contre le COVID-19, ces perturbations risquaient également de ralentir considérablement les progrès vers l'ODD 4 (Éducation inclusive et équitable pour tous). D'après les chercheurs, les fermetures d'écoles en Afrique subsaharienne pourraient avoir des impacts socio-économiques à long terme, notamment une réduction des années de scolarisation prévues de 4,9 à peut-être 4,5 ans, et des pertes de revenus significatives de 4 593 USD (soit environ 3 ans de revenus) par enfant (Banque mondiale, 2020). En outre, la réduction de la scolarisation a de nombreuses autres conséquences, telles qu'une mauvaise nutrition, une exposition accrue à la violence et à l'exploitation, des grossesses précoces et des difficultés accrues pour le développement mental des enfants (UNICEF et OMS, 2020).

Afin de minimiser l'impact dévastateur des fermetures d'écoles sur les résultats d'apprentissage, de nombreux gouvernements ont introduit ou intensifié des stratégies d'enseignement à distance. Les solutions d'enseignement à distance varient considérablement, allant de l'enseignement entièrement en ligne ou numérique à l'enseignement hors ligne et sur papier. L'accès aux technologies telles que l'internet, la télévision et la radio est limité dans les pays à faible revenu, en particulier pour les ménages les plus pauvres. De nombreux gouvernements d'Afrique de l'Est ont opté pour une solution hybride,

espérant ainsi répondre aux besoins du plus grand nombre d'étudiants possible (Figure 6). Malgré cela, l'UNICEF estime qu'au moins 49 % des élèves d'Afrique de l'Est et australe n'ont pas pu accéder à l'enseignement à distance. C'est pourquoi elle a demandé aux gouvernements de donner la priorité à la réouverture des écoles en toute sécurité lorsqu'ils commenceront à assouplir les mesures de confinement (UNICEF, 2020).

Figure 6 : L'enseignement à distance comme réponse au COVID-19



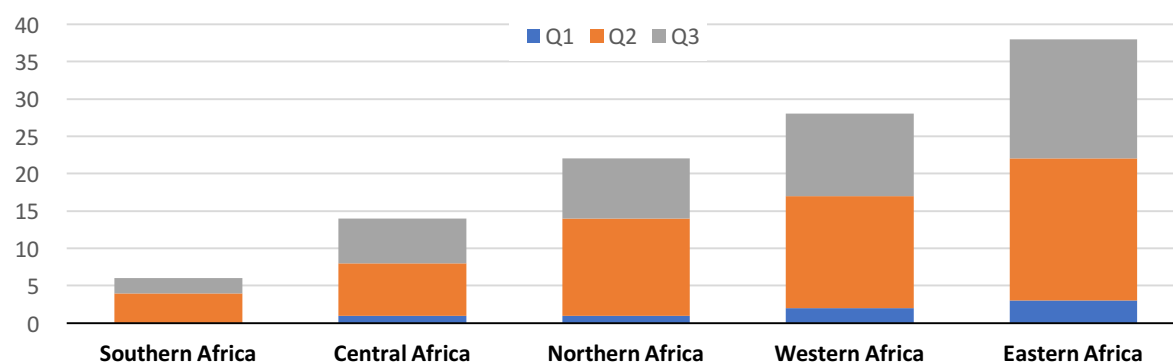
Source : Analyse par la CEA des données de l'enquête de l'UNICEF par Innocenti (2020)

2.3 Emploi : situation très difficile et perspectives pour les travailleurs du secteur des services

S'agissant de l'impact sur le marché du travail sur le continent, l'Afrique de l'Est a été la région la plus touchée, avec 38 millions d'emplois perdus (Figure 7). Plusieurs pays ont adopté des mesures fiscales de grande envergure en réponse à la crise, notamment pour soutenir les revenus et les entreprises. Les estimations mondiales de l'OIT (2020a) indiquent qu'en moyenne une hausse des mesures de relance budgétaire de 1 pour cent du PIB annuel aurait réduit les pertes en heures travaillées de 0,8 point de pourcentage au deuxième trimestre 2020. En Afrique de l'Est, les estimations de la valeur des mesures de relance budgétaire exprimées en équivalents-emplois montrent que la relance a été insuffisante pour

remplacer les emplois perdus dans la région. On estime que les mesures de relance budgétaire en Afrique de l'Est n'ont généré que 2 millions d'emplois, soit seulement 5 % des emplois perdus durant la pandémie. En revanche, on estime que la relance budgétaire en Afrique australe a généré 33 % des emplois perdus dans cette région.

Figure 7 : Emplois à temps plein perdus en 2020 (en millions)

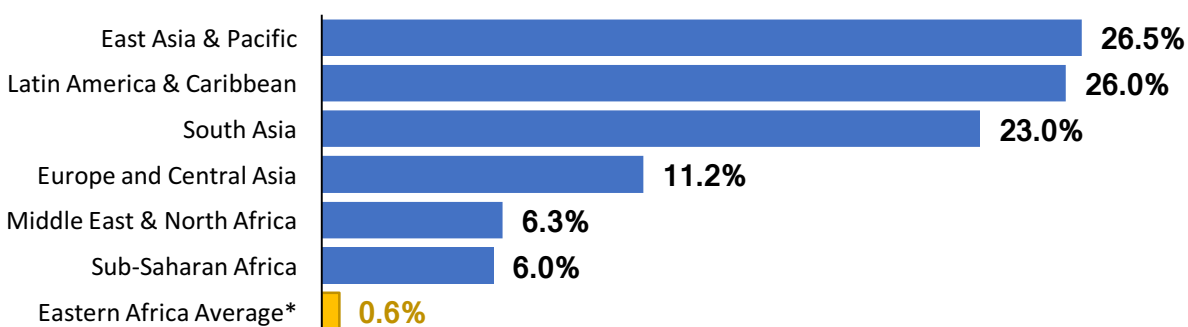


Source : Observatoire de l'OIT 6^e édition(2020)

2.4 L'émergence d'une protection sociale adaptée, mais à court terme

Les objectifs de développement durable (1.3 et 3.8) et l'Agenda 2063 de l'Union africaine font chacun de la promotion des planchers de sécurité sociale un élément central de leur stratégie de développement. Toutefois, la couverture de sécurité sociale en matière de santé et de revenus en Afrique est la plus faible au monde – elle est encore plus en Afrique de l'Est (Figure 8). Parmi les défis à relever, on peut citer : les faibles budgets de protection sociale et la marge de manœuvre budgétaire limitée, le peu de ciblage des populations rurales ou à faibles revenus, le taux élevé d'emploi informel et les changements rapides en matière de démographie et d'urbanisation (OCDE, 2017). Les programmes de garantie des revenus ne sont accessibles qu'aux travailleurs à plein temps dans le secteur formel, ce qui se limite souvent aux régimes publics destinés aux fonctionnaires (OIT, 2020b). Les travailleurs du secteur informel bénéficieraient d'un soutien plus efficace grâce à : (1) des programmes d'assistance sociale tels que des transferts de fonds, une aide en nature ou un accès subventionné aux biens et services essentiels ; ou (2) une aide ciblée des gouvernements locaux et des ONG (Gerard et al., 2020).

Figure 8 : Dépenses publiques pour les programmes d'assistance sociale (% du PIB)



Source : Base de données ASPIRE de la Banque mondiale (2020)

Remarque : Le chiffre pour l'Afrique de l'Est est une moyenne simple des estimations disponibles pour Djibouti (2015), l'Éthiopie (2017), le Kenya (2017), Madagascar (2018), le Rwanda (2016), la Tanzanie (2016) et l'Ouganda (2016)

Pour atténuer l'impact des pertes massives d'emplois, de nombreux gouvernements de la région ont rapidement réorganisé leurs budgets et ont cherché des financements internationaux pour soutenir les travailleurs touchés. En voici quelques exemples :

- La RD Congo a fourni gratuitement l'eau et l'électricité aux ménages pendant deux mois ;
- Djibouti a assuré des transferts d'argent, des distributions de nourriture et d'autres interventions visant à répondre aux besoins fondamentaux des populations vulnérables ;
- Le ministère kenyan des sports, de la culture et du patrimoine a réaffecté près d'un million de dollars d'un fonds sportif existant au soutien des personnes travaillant dans le domaine des arts créatifs ;
- Le Rwanda s'est appuyé sur son réseau décentralisé d'administrations locales pour identifier rapidement les familles qui ont le plus besoin de nourriture et d'autres articles essentiels ; et
- Le gouvernement des Seychelles a garanti l'emploi de 37 000 personnes dans les secteurs privé et à but non lucratif. Il a également lancé un programme visant à payer les salaires de nombreux travailleurs licenciés pendant une période pouvant aller jusqu'à six mois.

Ces programmes, bien que répondant aux besoins urgents liés à la crise de COVID-19, devraient être fermés dans les prochains mois, si ce n'est déjà fait. D'où la nécessité de mettre en place des régimes de protection sociale contributifs et non contributifs (financés par le gouvernement ou par des aides) continus qui soient à la fois larges et profonds (ciblés) dans leur couverture.

3.0 Recommandations et conclusion

L'analyse présentée dans ce rapport montre que la pandémie continue d'avoir des répercussions importantes sur la région. Ces impacts devraient persister à court terme, alors que beaucoup d'incertitude continue de planer quant à la fin de la pandémie. En conséquence, les décideurs politiques devront maintenir leur soutien à l'économie, en particulier aux secteurs qui ont été gravement touchés, et relever les principaux défis suivants :

Premièrement, il est toujours essentiel de maintenir le bon équilibre et la séquence des interventions en matière de santé et de politique économique et sociale. Un relâchement prématuré des mesures sanitaires préventives risque de propager davantage la pandémie et, partant, d'aggraver son impact sur l'économie. L'augmentation des dépenses publiques et le rétrécissement de l'assiette fiscale résultant d'une activité économique limitée ont creusé le déficit budgétaire, rendant les gouvernements dépendants des prêts COVID pour remplir leurs obligations. Il est donc impératif de mobiliser des ressources concessionnelles supplémentaires pour combler les déficits de financement créés par les retombées du COVID. Afin de riposter au COVID, la plupart des pays doivent réaffecter en priorité leurs maigres finances publiques.

Deuxièmement, il est important que les décideurs politiques en Afrique encouragent la numérisation et le commerce numérique. La pandémie a mis en évidence l'importance de l'économie numérique et le défi de la fracture numérique. Les entreprises, les travailleurs et les étudiants ayant accès à l'infrastructure numérique n'ont pas été aussi touchés économiquement par la pandémie que ceux qui n'y ont pas accès. L'accès à l'électricité et aux télécommunications est essentiel pour le développement de l'économie numérique. L'accès à ces infrastructures numériques reste toutefois faible dans la région, plus particulièrement dans les zones rurales. À moyen terme, les gouvernements devraient investir dans l'extension de l'accès à l'infrastructure numérique dans toute la région afin de résorber cette fracture numérique.

Troisièmement, les données les plus récentes de la 6^e édition de l'Observatoire de l'OIT (2020) ont montré que les interventions politiques en Afrique de l'Est n'ont pas suffi à compenser les pertes d'emplois causées par la pandémie. Les mesures de relance budgétaire dans la région n'ont permis de créer qu'environ 5 % des emplois perdus à cause de la pandémie. Les décideurs politiques devront relever le défi de maintenir les réponses politiques pour contrer le danger d'une pauvreté croissante et des pertes d'emplois. Ils doivent maintenir les mesures visant à soutenir les secteurs et les groupes

urement touchés, notamment les femmes, les jeunes et les travailleurs du secteur informel. Les gouvernements doivent mettre en œuvre des politiques fiscales expansionnistes, notamment des mécanismes de report du paiement des impôts, des crédits subventionnés pour les entreprises et des programmes élargis de soutien aux prestations chômage pour les ménages ; un soutien ciblé pour les segments les plus vulnérables de la population (par exemple, les personnes âgées, les personnes à faible revenu, les travailleurs du secteur informel, etc.). En outre, les gouvernements peuvent, dans la limite de leur marge de manœuvre fiscale disponible, ajuster les taux de TVA pour favoriser l'industrialisation et la relance des PME.

Quatrièmement, étant donné les préoccupations concernant la viabilité de la dette dans la région, il est essentiel d'améliorer la transparence de la politique budgétaire en publiant des informations complètes et détaillées sur les budgets supplémentaires et les allocations budgétaires approuvés en réponse à la crise, y compris les mesures d'intervention d'urgence et de relance budgétaire. Les gouvernements devraient rendre transparentes aussi bien les augmentations que les réductions des dépenses publiques. De plus, la communauté internationale doit apporter son soutien à l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Les créanciers officiels bilatéraux suspendraient ainsi, pendant une période limitée, les paiements du service de la dette des pays à faible revenu. L'initiative de suspension du service de la dette contribuerait à répondre aux besoins immédiats de liquidités en accordant plus de temps aux pays pour évaluer et résoudre les problèmes de viabilité de la dette de manière adéquate. Les créanciers bilatéraux privés sont encouragés à se joindre à cette initiative.

Références

Gerard, F., Imbert, C., Orkin, K., 2020. “*Social protection response to the COVID-19 crisis: options for developing countries*”. *Oxford Review of Economic Policy*, Volume 36, Issue_Supplement_1. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1093/oxrep/graa026>

OIT (Organisation internationale du travail), 2020a. *Observatoire de l'OIT : Le COVID-19 et le monde du travail*. 6^e édition. 29 août 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/impacts-and-responses/WCMS_755910/lang-en/index.htm

OIT, 2020b. “*Social Protection in Africa*”. Consulté le : 18 octobre 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.social-protection.org/gimi/ShowWiki.action?wiki.wikiId=673>

Innocenti, 2020. Dossier de recherche : *Promising practices for equitable remote learning: Emerging lessons from COVID-19 education responses in 127 countries*. Consulté le : 8 octobre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/IRB%202020-10%20CL.pdf>

OCDE, 2020. Consulté le : 8 octobre 2020. *Social Protection in East Africa: Harnessing the Future*. Disponible à l'adresse : https://www.oecd.org/dev/inclusivesocietiesanddevelopment/Social_protection_in_East_Africa.pdf

UNICEF, 2020. « COVID-19 : Au moins un tiers des élèves dans le monde n'a pas eu accès à l'enseignement à distance lorsque les écoles étaient fermées ». *Communiqué de presse de l'UNICEF*, 26 août 2020. Consulté le : 8 octobre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/covid-19-au-moins-un-tiers-des-%C3%A9l%C3%A8ves-dans-le-monde-na-pas-eu-acc%C3%A8s-%C3%A0>

OMS et UNICEF, 2020. « COVID-19 : Les pays africains exhortés à promouvoir un retour à l'école en toute sécurité ». *Nouvelles de l'ONU*, 20 août 2020. Consulté le : 8 octobre 2020. Disponible à l'adresse : <https://news.un.org/en/story/2020/08/1070702>

Banque mondiale, 2020. *Simulating the Potential Impacts of COVID-19 School Closures on Schooling and Learning Outcomes: A Set of Global Estimates*. Consulté le : 8 octobre 2020. Disponible à l'adresse suivante : <http://pubdocs.worldbank.org/en/798061592482682799/covid-and-education-June17-r6.pdf>